



## UNE RÉFORME EN TROMPE L'OEIL

La loi sur la réforme territoriale prévoit, entre autre, de redessiner à l'horizon 2013/2014, la carte des structures intercommunales. Nous n'avons pas d'objection à cela, tant paraît évident le fait que nos voisins les plus proches (Aubignosc, Chateauneuf, Sisteron, etc...) ont vocation à travailler avec nous. Pour autant, la loi telle que prévue, s'appuie sur un dispositif visant à renforcer le rôle des communes les plus importantes, au détriment des plus petites.

Ainsi, dans la proposition (appelée schéma départemental) de Mme la Préfète des Alpes de Haute Provence, Peipin et la Communauté de Communes de Moyenne Durance seraient agglomérés à un ensemble plus vaste regroupant la Communauté de Communes Lure Durance Vançon, et la Commune de Les Mées. Ensemble dans lequel la Commune de Château-Arnoux aurait un rôle prépondérant.

Le Conseil Municipal, en séance du mois de juillet, a voté contre ce projet pour au moins deux raisons.

La première tient au périmètre qui nous est proposé. Vos élus ont pensé que si un regroupement devait avoir lieu, cela devrait se faire autour et avec la ville de Sisteron qui est le bourg-centre de notre bassin. C'est à Sisteron que les Peipinois vont chercher les services dont ils ont besoin, en terme d'emploi, de santé, de formation.

Parallèlement, le Conseil Municipal a refusé de valider un projet qui donnerait aux communes les plus importantes un rôle prépondérant dans l'organisation de notre quotidien. En effet, la loi qui nous est proposée générerait un transfert très important des décisions vers la future Communauté de Communes. Cette nouvelle Communauté serait gérée par un Conseil ou la représentation des Communes serait proportionnelle à leur population.

Ainsi, Château-Arnoux (5000 hab) compterait 9 représentants, Peipin n'en compterait que 2 et les plus petites communes 1. Refusant un projet, qui sous le couvert d'un regroupement harmonieux vise à la disparition progressive des communes, le Conseil Municipal de Peipin a rejeté cette proposition rejoignant ainsi la décision de la majorité des Conseils Municipaux du Département.

**Le maire,  
Pierre Veyan**





## Schéma départemental de coopération intercommunale

### Le principe de la délibération

La Communauté de Communes de la Moyenne Durance a été bâtie autour d'un projet, partagé au fil des années, par la volonté des élus qui la composent. Les compétences de la CCMD étant notoirement différentes de celles gérées par la CCLVD, la fusion des deux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) engendrerait une redéfinition du projet intercommunal; projet non évoqué, non réfléchi et encore moins partagé à ce jour. Cela induirait un transfert maximum vers le nouvel EPCI, l'abandon du fait communal et la création d'une commune à compétences nouvelles autour de Château-Arnoux/St Auban.

Il n' existe à ce jour, aucune étude ou réflexion permettant d'assurer la pérennité d'exercice des compétences au niveau intercommunal, pouvant ainsi conduire au retour vers les communes de certaines compétences, si un pacte territorial et fiscal n'est pas établi. Il faudra de plus assurer la neutralité fiscale pour les populations suite à la prise de compétences nouvelles de la future intercommunalité, en outre, définir les nouveaux champs de compétences pour le futur EPCI, sa capacité à mettre en œuvre un projet de territoire qui réponde aux besoins des populations et l'impact pour les

communes du retour des compétences non exercées par le nouvel ensemble fusionné, et enfin définir les moyens financiers et fiscaux dont disposerait le nouvel EPCI et les incidences liées à la réforme de la fiscalité locale.

Monsieur le Maire précise qu'aucune nouvelle structure intercommunale ne peut voir le jour sans une réflexion et un travail préalable sur ces thèmes. Un choix d'alignement sur le référentiel le plus haut, alternatif, ou le plus bas, nécessite des études indispensables pour en mesurer toutes les incidences et autoriser un choix éclairé des élus. Cela va bien au delà de la simple délimitation du périmètre de la nouvelle structure intercommunale.

Les délais imposés pour se prononcer sur cette proposition de schéma sont totalement incompatibles avec ce travail préalable. Pierre Veyan signale de plus que cette démarche intercommunale n'était pas inscrite dans le programme politique des conseillers municipaux actuels et qu'elle préfigure une nouvelle organisation avant les prochaines échéances locales.

### Le Conseil Municipal de Peipin, CONSIDERANT:

le projet de schéma départemental de coopération intercommunale tel que proposé, que le périmètre proposé se heurte à un refus manifeste de la CCLVD et de ses communes d'y adhérer, la situation géographique de la Commune de Peipin et sa rupture territoriale avec la

CCMD, le mode de vie des habitants de la commune de Peipin, la fréquentation et la régularité de leurs liaisons avec la ville de Sisteron et le risque de voir s'établir une centralité via une commune nouvelle qui serait préjudiciable à la population, le caractère profondément inéquitable du mode de représentation des communes dans la future intercommunalité en regard de celui présent dans la CCMD, cela notamment dans le cadre d'une intégration fiscale renforcée.

**APRÈS** avoir pris acte du périmètre qui serait celui du nouvel EPCI, que cette proposition ne contient aucun élément d'analyse sur les impacts induits pour les compétences et services publics à mettre en œuvre pour nos populations, qu'il appartient aux élus des territoires de définir le projet de vie et de développement, afin de répondre aux attentes des populations, que le périmètre proposé est la préfiguration d'un nouvel EPCI dont la valeur ajoutée à ceux existant n'est pas démontrée, qu'une nouvelle ambition intercommunale à l'échelle de la Moyenne Durance devrait mixer, outre le périmètre proposé, le bassin sisteronnais.

**Après** en avoir délibéré et voté à bulletins secrets le conseil Municipal DECIDE de refuser le projet de «Pôle Moyenne Durance» du schéma départemental de coopération intercommunale, par 7 voix contre et 4 voix pour.

## La rentrée des classes des élèves est programmée le lundi 5 septembre 2011



### École

Depuis le conseil d'école du 2ème trimestre la commune et le corps enseignant ont enregistré une baisse prévisible du nombre d'enfants accueillis pour la rentrée scolaire de septembre 2011. Malgré les arguments présentés à Monsieur l'Inspecteur d'Académie (projet immobiliers privés et extension de la zone commerciale) une fermeture de poste d'enseignant a été confirmé.

Il était donc nécessaire de réorganiser les espaces mis à disposition de l'éducation nationale et pour le périscolaire au sein de l'école communale et de prévoir les aménagements en conséquence. En juin dernier il était prévu 146 élèves et le corps enseignant les répartissait en 2 classes de maternelle et 4 classes de primaire.

Compte tenu du nombre d'élèves par classe prévu par les enseignants une solution a été envisagée. Les classes de maternelles restent inchangées. L'ancien préau transformé en salle pour le périscolaire, comportant le tableau numérique et la bibliothèque devient une salle de classe. Les deux salles situées au sud du bâtiment sont transformées en salle périscolaire et bibliothèque. La proximité des deux salles permettra une utilisation par le périscolaire. Un nouveau cheminement pour la dépose et la récupération des enfants du périscolaire s'effectuera donc par l'accès à l'espace jeux extérieurs.

Ces nouvelles dispositions sont, nous l'espérons, de nature à assurer une meilleure distribution des pièces pour vos enfants avec le corps enseignant et le personnel communal au sein de l'école.

### Périscolaire cantine et Centre Aéré

Afin de bénéficier des services proposés par la mairie il faudra déposer en mairie la fiche sanitaire complète (1 par enfant, dossier orange). Ce document a été distribué à la fin de l'année à l'école sinon vous pouvez le récupérer à la mairie.

Aucune inscription ne sera acceptée sans cette fiche sanitaire complète avec tous les documents justificatifs demandés. Nous vous demandons de respecter les semaines d'inscriptions prévues à cet effet :

Pour cantine/périscolaire : dernière semaine complète du mois hors vacances scolaires.

Pour centre aéré : 4 semaines avant les petites vacances et 5 avant les grandes vacances d'été.



**Des contacts  
à avoir sous la main:**

**Mairie**

**04 92 62 44 17**

**Astreinte services techniques**

**06 80 95 95 55**

**Astreinte Élu**

**06 48 02 46 08**

## Théâtre

**Samedi 24 septembre à 20h30**

**Salle polyvalente de Peipin**

L'atelier théâtre de Salignac présente: "Gora" courte pièce de Courteline mettant les difficultés d'un couple avec les liaisons. " Le jubilé de Tchekov" : l'action se passe à la banque, aujourd'hui, on fête le jubilé, journée exceptionnelle pour le directeur, mais c'est sans compter sur l'irascibilité de son collaborateur, les bavardages incessants de son épouse et la visite imprévue d'une vieille dame... "L'hiver sous la table" de Roland Topor: une secrétaire pour arrondir ses fins de mois, héberge des émigrés, sous sa table...

L'âge minimum conseillé est de 8 ans. Entrée gratuite pour les moins de 12.

Tarif : 5€

**Pour info:** il y a 3 Peipinois parmi les comédiens, n'hésitez pas à venir les encourager!

**Contact:**

Claudine Bonneau  
04.92.62.40.04

## La Palette Peipinoise

Tous les cours reprennent la première semaine d'octobre

Dessin:

Mardi de 14H à 16H30

Boutis, patchwork piquet marseillais:

Vendredi de 13h30 à 16h30

À la Maison pour Tous

**Renseignements:**

Madame Chaud

04 92 62 41 25

Madame Monterosso

04 92 62 41 01

## Club de l'Âge d'Or

Le vide grenier du dimanche 10 juillet a remporté un vif succès. Merci à tous nos adhérents pour leur implication dynamique.

Le club rouvrira dans la joie et la bonne humeur le jeudi 1er septembre à la Maison Pour Tous.

## L'UTL à Peipin.



L'Université du Temps Libre est une des activités de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 04. Elle se situe dans les locaux de l'Espace du Grand Champ à Peipin.

Ses objectifs sont de vous offrir la possibilité de vous former tout au long de votre vie, sans condition d'âge ni de diplôme et de faire en sorte que, vivre dans un monde rural, éloigné des grands centres, ne soit pas un handicap pour accéder à la formation permanente. Tout en s'assurant que les enseignements soient accessibles à tous, à tous les niveaux, à toutes les générations sans exclusion d'aucune sorte.

L'U.T.L. fonctionne d'octobre à mai. Elle est organisée autour de plusieurs axes :

Des cours hebdomadaires ou bi hebdomadaires de 1h à 2h, des modules, de 5h à 20h, en fonction des matières, répartis sur quelques semaines, des conférences au rythme d'une par mois, des cafés découverte et des sorties culturelles.

Inscription pour l'année 2011/2012. Du Jeudi 22 au vendredi 30 septembre. et RENTRÉE de l'Université du Temps Libre Durance-Provence: Lundi 10 Octobre.

**Contact :** 04 92 62 67 71



Des acteurs aux multiples facettes mais au talent réel.

## L'Excuse Peipinoise



Jeu me fais plaisir! Jeux nous rassemblent...

**P**our les Amis de L'EXCUSE PEIPINOISE et les personnes intéressées par les activités de Tarot et de Scrabble nous reprenons à compter du:

TAROT : Lundi 05 Septembre 2011 à 14H.

SCRABBLE : Mercredi 07 septembre 2011 à 14H.

Les activités de jeux ont lieu à la Maison pour Tous, place de la Mairie à PEIPIN.

Le premier tournoi de la saison 2011-2012 aura lieu le vendredi 30 septembre 2011

Le dernier tournoi de tarot de la saison s'est déroulé à PEIPIN le vendredi 27 Mai à 21H et 29 joueurs y ont participé:

**C**lassement du tournoi: 1° Laure CAZALE (Malijai); 2° Constantin ZALACHIAS (Digne); 3° Jean-Pierre PORZIO (Châteauneuf Val-Saint-Donat); 4° Carole Nouvion (Peipin); 5° Salvador DIAZ (Digne).

Le challenge annuel de la saison 2010-2011 a récompensé de l'assiduité des participants aux tournois de l'année: 1° Constantin ZALACHIAS (Digne); 2° Fabrice ORTEGA (Sisteron); 3° André MORENO (Aubignosc); 4° Joël DA PRATO (Peipin); 5° Daniel ROLLAND (Malijai).

**S**ortie du 18 Juin 2011 au Lac de Monteynard, un grand merci aux participants de cette journée, réussie, conviviale et instructive.

**Contact** : Jeannine PISSON au : 04 92 62 43 79.

Peip'Infos, bulletin d'information édité par la commission d'animation au conseil communal. Directeur de la publication: Pierre Veyan. Direction de la rédaction: Stéphanie Foubert. Maquette: Philippe Declerc. Imprimerie Vial Château Arnoux. Dépôt légal à parution.

## L'USCAP

**C'**est officiel, l'USCAP a décroché le label FFF « École de Football ». Cette labélisation est un certificat de qualité décerné par la Fédération Française de Football. Cette récompense tient compte de l'accueil, de l'encadrement des jeunes joueurs, du nombre d'éducateurs diplômés, de la rigueur des séances d'entraînements et du fonctionnement général du club. Cette distinction nous est attribuée pour une durée de 3 ans et démontre le très bon travail éducatif et footballistique réalisé. Félicitations!

Le 17 juin 2011, l'assemblée générale a réélu le Comité Directeur en place, qui est heureux d'accueillir 4 nouveaux bénévoles. Le nouveau bureau se compose comme suit : Président, Robert VIBIEN; Vice-président, Christophe PELLIER; Trésorière, Sylvie LAMANDE; Secrétaire Générale, Séverine TRON; Trésorier Adjoint, Didier DESANTI; Secrétaire Adjoint, Thierry TRON.

La rentrée de l'USCAP aura lieu le samedi 10 septembre à partir de 14H au stade Robert VIBIEN à Peipin. Cette journée sera exclusivement réservée aux renouvellements des licences et au recrutement de l'équipe U12/U13 (enfants des années 1999 et 2000) dont l'effectif n'est pas complet.

Les séances d'entraînements, des catégories débutants et poussins, reprendront le mercredi 14 septembre 2011.

**Contact** : 06 73 38 73 15

**Contact licence** : 06 81 64 70 80

uscap.football@live.fr

## Peipin Folk

L'association PEIPIN FOLK a pour objectif de promouvoir les danses et musiques traditionnelles. Elle existe depuis plus de dix ans et organise toute l'année des ateliers de danses, ainsi que des stages et des bals folks. A ce propos, précisons que «folk» n'est pas synonyme de «folklorique», en ce sens que nous ne dansons pas en costumes et ne faisons pas de spectacles.

Notre objectif est avant tout le plaisir de danser et la participation de tous dans la convivialité. Le répertoire est très varié: danses de diverses régions de France (Bretagne, Auvergne, Sud-Ouest, Provence, Alsace, etc.), danses du monde (Irlande, notamment, avec un cours par mois, Italie, Balkans, Israël, etc.), danses de bal en couple et collectives. Et depuis deux ans Peipin Folk, c'est aussi un groupe de musiciens, «À l'air libre», qui anime à l'occasion des balétis et bals folks, dans lesquels tout le monde se retrouve pour partager le plaisir de danser.

### À retenir:

Jeudi 8 septembre 2011, reprise des activités : atelier-bal avec « A l'air libre », salle polyvalente de Peipin, 20h30.

Dimanche 11 septembre, Peipin Folk sera présent au Forum des Associations, boulodrome des Lauzières, à Château-Arnoux.

samedi 15 octobre 2011, à partir de 20h30 à la salle polyvalente de Peipin, bal folk avec le groupe Mix'Trad. Une initiation aux danses de bal sera proposée l'après-midi.

Nos ateliers de danses se déroulent tous les jeudis soirs, de 20h30 à 22h30, à la salle polyvalente de Peipin. Les deux premiers ateliers sont offerts, n'hésitez pas à venir découvrir nos activités.



Allez, venez et entrez dans la danse...

## Le RAMIP



C'est reparti pour une nouvelle année de programmation riche et variée d'ateliers, vecteurs d'échanges et de moments de rencontre entre parents, enfants et professionnels.

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s Itinérant Parental vous convie dans les locaux de la ludothèque de Peipin "La Ludocinelle" afin de participer à des ateliers de socialisation en direction du jeune enfant.

Jeudi 22 septembre :

Arts Plastique,

Jeudi 20 octobre :

Eveil musical,

Jeudi 24 novembre :

Psychomotricité

Jeudi 8 décembre :

Peinture avec Patricia de l'atelier Saint Georges.

**Contact** : Ludothèque Peipin

04 92 62 48 62

**En savoir plus  
sur le RAMIP ?**

[http://www.peipin.fr/?page\\_id=64](http://www.peipin.fr/?page_id=64)



**Informatique : vendredi 16 septembre 18H - PeipinERIC au Grand Champ:  
Conférence gratuite et ouverte à tous : Qu'est ce que Linux Ubuntu?**

## Liste électorale

La révision annuelle de la liste électorale débutera le 1er septembre 2011. Les demandes d'inscription sont reçues, en mairie jusqu'au 31 décembre 2011. Tous les Français et Françaises majeurs, jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale doivent solliciter leur inscription.

Il faut se munir d'une pièce d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité et d'un justificatif de domiciliation réelle ou de six mois de

résidence (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau ou d'électricité etc...) ou d'un certificat du service des impôts, à défaut les avis d'imposition des cinq dernières années.

Les nouveaux Peipinois ainsi que les jeunes qui atteindront leur majorité au 28 février 2012, sont invités à se présenter en mairie. Il en est de même, pour les personnes déjà inscrites sur la liste électorale de Peipin et qui auraient changé d'adresse au cours de l'année 2011. Les ressortissants des autres états membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur

les listes complémentaires (liste euro-municipale et liste européenne).

En dehors de la période de révision des listes électorales, la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 permet désormais l'inscription des personnes ayant déménagé à la suite d'une mutation professionnelle, ayant trouvé un emploi ou ayant créé leur propre entreprise.

Le formulaire d'inscription peut être téléchargé sur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) (service élections).

## Bibliothèque : un aperçu des nouveautés

### Romans :

Une Affection longue durée / A. Bragance  
Les Ailes de l'ange / J. Wingfield  
Cent ans / H. Wassmo  
Le Cimetière de Prague / U. Eco  
Le Cri du goëland / G. Bordes  
Dans la mer il y a des crocodiles / F. Geda  
L'Enfant de personne / C. Link  
Les Jumelles de Highgate / A. Niffenegger  
Marie Blanche / Jim Fergus  
Pour tout l'or du Brésil / J.P. Delfino  
Quand reviendras-tu ? / M.H. Clark  
La Relieuse du gué / A. Delaflotte Mehdevi  
Rose / T. de Rosnay  
Rue Frézier / C. Vlérick  
Souviens toi de Hallows Farm / A. Huth

### Policiers :

Avant d'aller dormir / S.J. Watson  
Le Requiem des abysses / Max Chattam  
Le Chuchoteur / D. Carrisi  
Le Livre sans nom / Anonyme  
Sans un mot / H. Coben

(liste non exhaustive)

Contact: 04 92 62 48 76

## En plus convivial...



Photo Creative Common - Flickr - cheesy42

Comme vous avez pu le constater, notre Peip'Infos s'est mis à la couleur!!!

Il est entièrement réalisé par les soins de la mairie sous un nouveau logiciel libre (coût de 0€) avec l'implication de la Conseillère Déléguée, le Directeur Général et l'animateur informatique de l'espace ERIC.

Avec un coût de production maîtrisé et la garantie de notre imprimeur d'une démarche éco-responsable qui s'inscrit dans notre politique environnementale, votre gazette municipale s'est dotée d'une nouvelle présentation au service d'une information haute en couleurs, témoignant de la richesse picturale de notre terroir.

